

## **20Jun2002 ALLEMAGNE: Les entreprises privées tiennent leur revanche face aux Postes européennes.**

Par ANNE DENIS.

A. D.

La très lourde condamnation de **Deutsche Post** par la Commission européenne, qui fait suite à la plainte déposée par UPS, suscite la plus grande satisfaction chez ses concurrents privés messagers et logisticiens, même si l'opérateur allemand entend faire appel. Hier, le **FFPI**, organisme européen regroupant utilisateurs et concurrents des groupes postaux, s'est réjoui de ce « signal envoyé aux monopoles postaux qui ne peuvent utiliser leurs aides d'Etat pour faire de la distorsion de concurrence ».

Même satisfaction du côté de la concurrence privée en France. « Les monopoles sur le courrier ont toujours été justifiés par le souci d'éviter l'écrémage [NDLR: que le privé ne s'attaque qu'aux zones les plus rentables] et pour financer les obligations de service public, mais en aucun cas de se fabriquer une rente considérable pour s'adonner à une concurrence déloyale dans le colis », déclarait hier aux « Echos » Alain Bréau, président de la fédération française d'entreprises de transport et de logistique TLF.

L'ouverture à la concurrence du courrier est programmée avec, notamment en 2006, la libéralisation des lettres de moins de 50 grammes avant une éventuelle ouverture totale en 2009. D'ici là, TLF, profitant de cette décision de la Commission, entend mettre la pression sur La Poste française. « Les pertes enregistrées en 2001 sur sa filiale colis Geopost me paraissent inacceptables », martèle Alain Bréau, ajoutant que « les conseils juridiques de TLF examinent actuellement la possibilité de porter plainte pour concurrence déloyale, concernant l'augmentation de 900 millions d'euros du capital de Geopost annoncée par La Poste, alors qu'elle envisage de demander à l'Etat une hausse du prix du timbre ! ». TLF est tout aussi pugnace au plan européen et compte « se concerter avec les autres fédérations européennes de transport et logistique pour demander à la Commission européenne d'appliquer des règles beaucoup plus strictes sur les frontières public-privé ». Elle dénonce la volonté délibérée ces dernières années des opérateurs postaux de racheter messagers et logisticiens - leurs futurs concurrents dans le courrier -, afin de constituer, avant la libéralisation, ce qu'elle appelle « un cartel ».

**Source:** *LES ECHOS (FRENCH LANGUAGE) 20/06/2002 P19*